



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE BRAY

FLAVACOURT

Elaboration approuvée le 26/10/2022

Modification n°1 approuvée le 28/01/2026

REGLEMENT
GRAPHIQUE

Modification n°1

Pièce
1

Echelle
1:1

Orientation

P.L.U.I-H

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal - Habitat

VERDI



Limite intercommunale

Limite communale

Parcelle cadastrale

Bâti

Cimetière

Réseau hydrographique

Réseau hydrographique

Prescriptions d'urbanisme

•

Élément de paysage à protéger : Miroir

•

Élément de paysage à protéger : Arbre

•

Patrimoine bâti à protéger : Immeuble

•

Aspect extérieur : clôtures végétales seule autorisée

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

Zonage PLU-IH

UA

: Secteur urbain ancien de cœur de ville

UAp

: Secteur urbain ancien à vocation patrimoniale

UAR

: Secteur urbain de cœur de ville soumis à des risques

UB

: Secteur urbanisé mixte

UBR

: Secteur urbanisé mixte soumis à des risques

UC

: Secteur urbanisé mixte comprenant de l'habitat collectif

UCR

: Secteur urbanisé mixte comprenant de l'habitat collectif soumis à des risques

UD

: Secteur urbanisé d'habitat diffus, à dominante pavillonnaire

UDa

: Secteur urbanisé d'habitat diffus, à dominante pavillonnaire, de faible densité

UDr

: Secteur urbanisé d'habitat diffus, à dominante pavillonnaire soumis à des risques

UDx

: Secteur urbanisé d'habitat diffus, à dominante pavillonnaire soumis à des risques forts

UE

: Secteur urbanisé à vocation économique

UEC

: Secteur urbanisé à vocation de commerce et d'activité

UEr

: Secteur urbanisé à vocation économique soumis à des risques

UHL

: Secteur bâti au développement limité

UHR

: Secteur bâti au développement limité soumis à des risques

UI

: Secteur urbanisé à vocation d'activités industrielles

UIP

: Secteur urbanisé à vocation d'équipements publics

2AUb

: Zone à urbaniser bloquée à vocation d'habitat

2AUh

: Zone à urbaniser bloquée à vocation d'habitat

2AULb

: Zone à urbaniser de suite à vocation d'habitat

2AULh

: Zone à urbaniser de suite à vocation d'habitat

2AULP

: Zone à urbaniser de renouvellement soumise à des risques

A

: zone agricole

As

: Zone occupée par des silos

N

: zone naturelle

Na

: Secteur naturel où les constructions agricoles sont autorisées

Nai

: Secteur naturel identifiant un risque hydraulique où les constructions agricoles sont autorisées sous conditions

Nc

: Secteur naturel d'exploitation du sous-sol (carrières)

Ne

: Secteur naturel activités économiques

Nf

: Secteur naturel à vocation de formation

Ngy

: Secteur naturel à des terrains familiaux pour l'habitat des Gens du Voyage

Ni

: Secteur naturel identifiant un risque hydraulique

Nj

: Secteur naturel de jardins familiaux

Nl

: zone naturelle à vocation de loisirs

Nlp

: Secteur naturel à vocation de loisirs et de pêche

Nlt

: Secteur naturel à vocation de loisirs et de tourisme

Nn

: Secteur naturel de protection environnementale

Np

: Secteur naturel identifiant un périmètre de protection rapproché "AEP"

